
A V I S P U B L I C

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets adoptera, lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le 30 août 2022, à 19 h, à la salle 103 du Centre administratif de Roberval, sis au 828, boulevard Saint-Joseph, à Roberval, des modifications à son règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration.

Pour consulter le projet de règlement, veuillez vous rendre sur le site Internet du Centre de services scolaire, dans l'onglet « Règlements et politiques », section « Direction administrative du Centre de services scolaire ».

Cet avis public est fait conformément à l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique.

Donné à Dolbeau-Mistassini, le 27^e jour de juillet 2022.

La secrétaire générale,

Annie Tremblay, avocate
Service du secrétariat général et des communications